Le cinéma plus accessible aux personnes aveugles et malvoyantes grâce à l’audiodescription :

Succès incontestable de l’année 2011, le film « Intouchables » continue de battre des records, attirant toujours plus de spectateurs dans les salles obscures. Il offre ainsi une formidable tribune aux personnes handicapées. Mais qu’en est-il de l’accessibilité au cinéma pour les personnes aveugles et malvoyantes ? L’Association Valentin Haüy (AVH) œuvre pour défendre l’accès des personnes déficientes visuelles à la culture, et notamment au cinéma grâce à la technique de l’audiodescription, appelée aussi Audiovision.

La technique de l’audiodescription importée en France par l’Association Valentin Haüy :

Créée en 1889, l’Association Valentin Haüy fut reconnue d’utilité publique en 1891. Son fondateur, Maurice de La Sizeranne, devenu aveugle à l’âge de 9 ans, avait pour ambition de soutenir les aveugles dans leur lutte pour l’accès à la culture et à la vie professionnelle. Aujourd’hui, grâce à ses 85 comités et ses 3 700 bénévoles présents dans toute la France, l’Association Valentin Haüy poursuit l’objectif premier de son fondateur. Elle oeuvre avec et pour les personnes déficientes visuelles pour la reconnaissance de leurs droits, pour leur participation à part entière à la vie sociale et professionnelle. Elle lutte aussi en faveur du développement de leur autonomie au quotidien, de leur formation et de l’information du grand public sur la réalité du handicap visuel et sur les moyens de sa prévention. Enfin, l’AVH met l’accent sur la nécessité de toujours faire évoluer le regard que la société porte sur le handicap.

Le développement de l’audiodescription, est un engagement majeur de l’Association Valentin Haüy. Cette technique vient des Etats-Unis où elle a été utilisée pour la première fois par Francis Ford Coppola dans le film Tucker en 1988. L’AVH l’a importée et développée en France il y a plus de 20 ans. Privées des images, n’ayant pas tous les éléments d’un film (ou d’une pièce de théâtre, d’un opéra…), les personnes déficientes visuelles ne peuvent pas l’apprécier dans son ensemble. L’audiodescription est un procédé qui décrit les éléments purement visuels d’une œuvre (action, mouvements, expressions, décors, costumes...) grâce à un texte en voix-off diffusé dans un casque simultanément au film, le rendant ainsi accessible aux non ou malvoyants. Pendant la projection, le spectateur aveugle est équipé d’un casque sans fil ou relié à un boîtier individuel, lui permettant de suivre le film en toute autonomie. La voix de la description est placée dans « le blanc des dialogues », c’est à dire entre les dialogues ou les éléments sonores importants afin de ne pas nuire à l'oeuvre originale. Toute la difficulté de l’audiodescription est là.

Audiovision ou audiodescription, les deux mots sont valables et désignent la même chose. Simplement, le terme « Audiovision » est une marque déposée par l'Association Valentin Haüy. Son Président Gérard Colliot explique sa préférence pour cette appellation parce que, selon lui, elle « insiste sur l'effet produit chez les spectateurs non voyants ». « Cela dit bien que la personne déficiente visuelle voit le film, autrement, mais voit le film ! ». Il ajoute que ce n'est « pas seulement une technique ou un procédé, c'est une association de plusieurs savoir-faire » : d'abord le savoir-faire de l'auteur des textes, puis celui du comédien qui lit le texte et enfin celui du technicien qui fait la synchronisation du son. « Tous ces métiers font de l'Audiovision un art ! ».

La technique de l'audiodescription encore trop peu utilisée :

En France, 65 000 personnes sont aveugles et 1,2 million sont considérées comme « très malvoyantes » (acuité visuelle inférieure à 4/10e). De plus, avec l'allongement de la durée de vie, le nombre de malvoyants augmente d'année en année. Si la technique de l'audiodescription a aujourd'hui atteint un haut niveau de qualité, la diffusion du procédé reste cependant encore confidentielle dans l'hexagone. Sur les 500 films qui sortent au cinéma chaque année en France, seulement une vingtaine est audiodécrite. Et la plupart du temps, ils ne le sont qu'après leur exploitation en salle, pour une sortie DVD ou pour une diffusion à la télévision. Sans compter que l'information du public des non et malvoyants sur les films audiodécrits, les DVD disponibles ou encore les programmes de télévision en audiodescription est rare et dispersée.

Depuis qu'elle a importé l'audiodescription, l'Association Valentin Haüy a audiodécrit plus de 400 films, soit plus de 85% de la production en France. Elle forme d'ailleurs les audiodescripteurs et milite pour la reconnaissance de leur statut. Il est donc malheureusement trop rare, sans initiative privée, qu'un aveugle puisse « voir » un film au cinéma. Pourtant, le fait de pouvoir aller au cinéma en même temps et au milieu de tout le monde pour voir les derniers films à l'affiche fait partie intégrante du processus de socialisation d'une personne en situation de handicap. Alors pourquoi est-ce si compliqué d'audiodécrire un film ? Selon Gérard Colliot c'est pour « deux raisons très simples : l'ignorance et l'argent ». Certes l'audiodescription d'un long métrage à un coût : entre 5 000 et 10 000 euros. Une somme cependant loin d'être conséquente comparée au budget global d'un film. Mais le plus gros obstacle est d'obtenir l'accord du producteur et du réalisateur. Heureusement, l'idée fait peu à peu son chemin et certains sont particulièrement favorables à cette technique comme Jean-Jacques Annaud ou Alain Chabat pour ne citer qu'eux. Il faut ensuite obtenir également l'accord du directeur du cinéma dans lequel est diffusé un film en audiodescription car cela nécessite un effort d'équipement de la salle. Aujourd'hui moins d'une dizaine de salles sont équipées en France.

L'Association Valentin Haüy et la Fondation Orange, ensemble pour l'Audiovision :

Depuis sa création en 1987, la Fondation Orange mène un important programme de mécénat qui s'inscrit dans le prolongement de la mission du Groupe : permettre à tous de mieux communiquer.

L'Association Valentin Haüy et la Fondation Orange travaillent désormais ensemble pour développer l'audiodescription du cinéma français et permettre aux déficients visuels d'avoir accès aux films récents.

Gérard Colliot le Président de l'AVH et Sylvie Duho, la Responsable de la communication de la Fondation Orange (en photo ci-contre) expliquent qu'en 2011, la Fondation Orange a apporté son soutien en finançant l'audiodescription de 12 films. La plupart coproduits ou financés par Studio 37 (branche cinéma d'Orange) : "La permission de minuit" de Delphine Gleize (les productions Balthazar), "Je n'ai rien oublié" de Bruno Chiche (Quad Films), "Chez Gino" de Samuel Benchetrit (Fidélité Films), "The Artist" de Michel Hazanavicius (La Petite Reine), "La nouvelle guerre des boutons" de Christophe Barratier (La Petite Reine), "L'Or Noir" de Jean-Jacques Annaud (Quinta Communications, Carthago films). Mais l'audiodescription a aussi été réalisée pour d'autres films l'an dernier comme : "Le discours d'un Roi" de Tom Hooper (Wild Side Vidéo/Wild Bunch) et "La guerre est déclarée" de Valérie Donzelli (Wild Side Vidéo/Wild Bunch).

En 2012, l'audiodescription de films coproduits par Studio 37 est d'ores et déjà programmée avec notamment "Star des années 80" de Frédéric Forrestier (La Petite Reine) et "Les tribulations d'une caissière" de Pierre Rambaldi (Big World / Nexus Factory).

Le film « Or Noir » de Jean-Jacques Annaud projeté en audiodescription :

En plus des films qu'elle audiodécrit, l'Association Valentin Haüy rencontre les professionnels du secteur pour défendre le droit de l'accès à la culture pour tous et propose régulièrement, en partenariat avec la Fondation Orange, des séances adaptées dans toute la France. C'est ainsi qu'elle a organisé une projection exceptionnelle du film « Or Noir » de Jean-Jacques Annaud, le 5 décembre dernier à 19h. C'est au cinéma UGC Gobelins (Paris 13e), une des rares salles parisiennes équipées pour l'audiodescription, qu'a eu ecteur Mathieu Nicolas. Ce soir là de nombreux malvoyants, ont ainsi pu apprécier ce film récent (sorti en salle le 23 novembre 2011). Environ 150 spectateurs étaient présents dans la salle et 70 casques d'audiodescription ont été distribués. Tous sont repartis enchantés par cette projection vu les applaudissements en fin de séance.

Tester l'audiodescription est vraiment une expérience intéressante et surprenante. Au départ, en tant que voyant, on fait attention aux commentaires diffusés dans le casque et on compare avec ce que l'on voit vraiment à l'écran. Très vite, on constate le travail que cela demande aux personnes qui écrivent et disent les textes de donner une description claire et précise des éléments visuels du film dans un temps parfois très court, sans empiéter sur les éléments sonores. Puis, peu à peu on oublie cette voix-off, elle finit par se fondre dans la bande son, par faire partie intégrante du film. C'est le signe d'un travail bien fait, d'une audiodescription de qualité. Ce fut le cas sur cette projection de

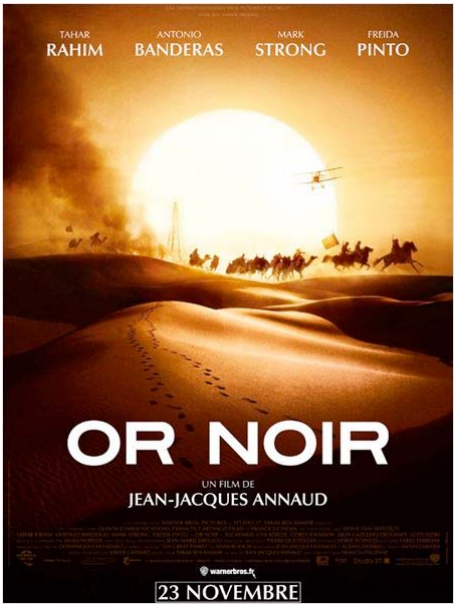

« Or Noir ». Seul petit bémol peut-être, le volume du commentaire dans le casque parfois un peu élevé pour permettre de continuer à l'entendre pendant les scènes de bataille du film. Un problème qui ne se posera plus avec le numérique.

L'Association Valentin Haüy organise régulièrement des projections de films audiodécrits comme celle-ci. Elles ne sont pas réservées aux membres de l'association. Pour être avertis de ces séances adaptées et y assister, il vous suffit de vous inscrire à la newsletter sur le site de l'association : www.avh.asso.fr

Stéphanie Peylet
Le 08/02/12